

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DES ENTRETIENS DU FREELANCE



Sandrine CONSTANT, présidente de l'Aprotrad, l'Association Professionnelle des Métiers de la Traduction. Notre siège social est à Orléans puisque les membres fondateurs ont été, à l'origine, d'Orléans, mais c'est une association qui a des membres partout en France. Notre mission est surtout l'information des futurs traducteurs, la formation des traducteurs membres de l'association par des journées de formation sur les sujets qui les intéressent, et puis également de mieux faire connaître la profession aux donneurs d'ordres puisque c'est une profession qui n'est, malheureusement, pas très connue ni même valorisée. Noëlle Brunel, ici présente, est secrétaire de notre association.



Danielle ROLLAND, présidente de la CFSC, Chambre Syndicale des Formateurs et des Formateurs Consultants. Notre vocation est d'être une Chambre Syndicale, donc de représenter l'intérêt socio-économique des gens que nous regroupons. A ce titre, nous nous posons de grandes questions par rapport aux différents statuts : profession libérale, mais également portage. D'autre part, nous sommes aussi une Chambre Professionnelle, ce qui signifie que nous nous intéressons aux problèmes de la qualité de nos membres. J'ai écouté ce matin les personnes parlant de portage, je voudrais les interpeller sur la question des formateurs, parce que nous sommes dans une situation très particulière : puisque le portage accueille souvent des personnes débutantes, qui s'achemineront ensuite vers d'autre forme juridique pour l'exercice de leur métier, elles ont besoin de se former si elles exercent notre profession. Pour ce qui nous concerne, nous souhaitons travailler avec vous, dans la mesure où nous nous battons pour une réelle professionnalisation de ces formateurs et de ces formateurs consultants.

Daniel CARRÉ, président d'Agro Consultant. J'ai déjà présenté plus tôt l'origine de nos membres, parlons de nos activités. Nous sommes un club de compagnonnage. Lorsqu'un ancien Agro veut sortir de l'exercice salarié de sa profession pour exercer en indépendant, on peut lui trouver un accompagnement parmi les mem-



brasser sa promotion par l'intermédiaire de notre réseau. Nous avons aussi une ou deux manifestations annuelles, des séminaires de notoriété sur un thème concernant la profession, par exemple sur « Le risque dans l'industrie agro-alimentaire », séminaire que nous avons tenu juste huit jours avant l'éclatement de la grande crise de la vache folle.

SFT

Autres associations : la SFT, Société Française des Traducteurs, et Freelance Protection, association de gestion d'un éventail d'assurances spécialement choisies pour les freelances.



